

CLASSE DE SECONDE

**DOSSIER DE CANDIDATURE
 ENTREE EN SECTION INTERNATIONALE AMERICAINE
 ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

NOM :

Prénom(s) :

Nationalité	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le	A :
-------------	---	----------	-----

Etablissement fréquenté en 2024-2025 : (NOM ET ADRESSE)

.....

.....

.....

RESPONSABLES LEGAUX (père – mère – autre)

Nom Prénom 1^{er} responsable légal :

Adresse

.....

CP COMMUNE

Tél portable

Courrier électronique (en lettres capitales).....

Nom Prénom 2^{ième} responsable légal :

Adresse.....

.....

CP COMMUNE

Tél portable

Courrier électronique (en lettres capitales).....@.....

J'autorise mon enfant à participer aux épreuves du test d'admission et déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission et d'affectation dans cette section.

J'ai pris connaissance du fait que la confirmation de bonne réception de mon dossier complet vaut convocation aux tests de sélection (écrit et oral) obligatoires.

Date : ____/____/2025

Signature 1

Signature 2

A compléter par l'établissement fréquenté en 2024/2025

Avis du chef d'établissement

Très Favorable Favorable Réservé Défavorable Autre cas
(merci d'expliquer)

	++	+	-	--
Capacité à assumer une charge de travail importante				
Autonomie dans la gestion des tâches scolaires				
Elève acteur de ses apprentissages				

Autres commentaires (ex : engagements citoyens dans l'établissement) :
.....
.....
.....

Tampon et signature du chef d'établissement

Avis motivé du professeur d'anglais : Merci de détailler votre évaluation : curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour l'anglais, implication personnelle, capacité de travail, capacité à lire une œuvre intégrale, volonté de progresser...)

Niveau CECRL : A2 B1 B2 C1 Locuteur natif

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date de passation du test EVALANG.....

Signature de l'enseignant

Avis motivé du professeur de français : Merci de détailler votre évaluation sur l'élève : (curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour le français, implication personnelle, capacité de travail...)

Niveau CECRL (**uniquement si le français est la langue seconde**) A2 B1 B2 C1

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de l'enseignant

LETTRES DE MOTIVATION

AVIS des parents sur le projet de leur enfant : choix d'une section américaine, éventuel internat, déplacements pour une scolarité au lycée Argouges, charge de travail... Cet avis peut être rédigé en français ou en anglais pour les parents anglophones.

Date et signature des parents

MOTIVATION (S) du candidat (en anglais) :

Date et signature de l'élève

Note à l'attention des familles

❖ Qu'est-ce qu'une section internationale ?

Les sections internationales permettent l'obtention du BFI (Baccalauréat Français International) par reconnaissance diplomatique et institutionnelle. Cette validation valorise un parcours de formation multilingue, qui favorise la mobilité internationale tout en permettant l'accès aux universités anglophones.

Le cursus en section internationale est de 3 ans (seconde générale & technologique, puis première et terminale générales). Ce n'est pas une simple option : l'ensemble des coefficients des enseignements spécifiques du BFI s'élève à environ 40% de la note finale au baccalauréat.

❖ Profil de l'élève

Cette formation est ouverte aux élèves de 3^{ème} obtenant un passage en seconde générale et technologique. Ils doivent être très motivés et très intéressés par la langue, la littérature et la civilisation américaines et anglophones, et avoir un bon potentiel de progression. Le niveau attendu en anglais pour l'entrée en seconde est B2.

L'autonomie, la capacité de travail et l'ouverture à des pratiques pédagogiques propres au BFI sont des atouts indispensables compte tenu de la charge de travail supplémentaire induite par la formation.

Rejoindre la section internationale à Argouges peut également impliquer un accueil à l'internat pour certains : le candidat doit donc se sentir à même de supporter cet éloignement familial hebdomadaire.

❖ Calendrier & modalités de passation

Le dossier complet doit être envoyé par voie postale uniquement avant le **14 mars 2025** (cachet de la poste faisant foi). Vous recevez une confirmation par mail de la bonne réception de votre dossier complet. Cette confirmation vaut convocation pour les épreuves (écrite et orale).

Dates des épreuves au Lycée Argouges:

- mardi 15 avril 2025 10h00 : Ecrit 1 – Etude de texte - durée 1h30

- mardi 15 avril 11h30 : Ecrit 2 - Epreuve de compréhension orale - durée 20 minutes.

Les oraux auront lieu les 15 avril après midi, 16 et 17 avril toute la journée en fonction des convocations à l'oral remises le jour de l'écrit. Les élèves venant de loin seront convoqués à l'oral l'après-midi même du jour de l'écrit, dans la limite de la capacité d'interrogation des jurys.

Un élève absent à l'écrit et/ou à l'oral est écarté de la sélection quel qu'en soit le motif.

❖ Composition du dossier

- les 3 pages du dossier de candidature 2025-26 complet (y compris les signatures)

- les copies des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de Troisième (en couleur en cas d'évaluations par compétences).

- le résultat du test Evalang s'il a été réalisé avant la date limite de dépôt du dossier. A défaut, il devra être envoyé au lycée Argouges au plus tard début mai (selon date de passation au collège).

Pour les élèves scolarisés dans un établissement ne relevant pas du système scolaire français : fournir les bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente. Ils seront accompagnés d'un avis des professeurs et du chef d'établissement portant sur les aptitudes à suivre les cours en langue française et anglaise.

❖ Sélection

Une commission se réunira et effectuera la sélection au regard de ce dossier et des résultats des tests d'admission

Les élèves doivent mettre en vœu 1 le lycée Argouges **et** la section internationale AMERICAINE.

Les élèves retenus seront affectés par le biais de la procédure AFFELNET.

❖ Renseignements secretariat@argouges.fr

❖ Résultats, affectation et inscription

L'affectation définitive des candidat(e)s sera prononcée par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale à la fin du mois de juin 2025, à l'issue de la procédure « AFFELNET ». Cette affectation sera disponible dans l'établissement fréquenté actuellement par le candidat.

Aucun résultat ne sera communiqué avant la publication des affectations via AFFELNET par le Lycée Argouges, ni par les établissements d'origine.

L'admission en section internationale étant sélective, il est impératif que les candidats formulent parallèlement des vœux sur leur lycée de secteur pour le cas où ils ne seraient pas affectés au Lycée Argouges.